Projet pédagogique

Année scolaire 2026 – 2027

Local Jeunes

11 / 17 ans

Troarn



UFCV NORMANDIE

27 Avenue du six juin – 14000 CAEN

Sommaire

- L'ORGANISATEUR ..... p. 3

- FONCTIONNEMENT ET MISE EN ŒUVRE ..... p. 4
  Le territoire ..... p. 4
  L'organisation de l'espace ..... p. 5
  Périodes et horaires d'ouvertures ..... p. 7
  Modalités d'inscriptions ..... p. 7
  L'équipe jeunesse ..... p. 8
  Journée type jeunes et animateurs ..... p. 9
  Les activités et les projets ..... p. 10
  Point sur suivi sanitaire ..... p. 12

- LE PUBLIC ..... p. 13
  Caractéristiques globales du public ..... p. 13
  Qui sont les jeunes sur le territoire ? ..... p. 14

- LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES ..... p. 16
  La démarche du projet pédagogique ..... p. 16
  Les objectifs pédagogiques et les actions ..... p. 17

- ORGANISATION GLOBALE DE L'EQUIPE ..... p. 19

- L'EVALUATION ..... p. 21

L’organisateur

L’UFCV « Union Française des centres vacances »

L'UFCV, une association qui entreprend au service de l'intérêt général

Fondée en 1907, l’UFCV est une association nationale de jeunesse et d’éducation populaire à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

De la petite enfance au grand âge, nous croisons votre chemin. Nous sommes ces animateurs qui accueillons vos enfants au centre de loisirs. Ces passionnés qui organisent des colos pour les jeunes, et des séjours pour les personnes en situation de handicap. Ces bénévoles, volontaires et salariés qui forment les futurs acteurs des métiers de l'humain.

Partout en France, nous travaillons avec les collectivités et les habitants pour améliorer leur quotidien.

Main dans la main, imaginons les actions qui nous rassemblent.

L’UFCV c’est des formations comme le BAFA ou le BAFD, c’est de l’animation territoriale, c’est l’organisation de séjours pour les enfants et les jeunes ainsi que pour les personnes en situation de handicap. C’est également de la formation professionnelle et de l’insertion professionnelle (préparation aux métiers de le jeunesse et du sport, du secteur sanitaire et social et du médico social). Et enfin l’UFCV c’est la possibilité pour des volontaires de réaliser leur service civique.

Des valeurs au service d'un projet social

L’UFCV inscrit son action dans le champ de l’éducation populaire. En effet, les liens entre éducation populaire et animation sont étroits.

L’éduc' pop pour l'UFCV

- Une **démarche solidaire et participative** qui vise un échange ;
- Une dynamique qui pousse à **l'évolution des personnes**, leur permettant de passer du stade de bénéficiaires à celui d'acteur, et de ce-dernier à celui d'auteur ;
- Une dynamique qui vise le **développement du sens critique** ;
- Un **processus de médiation**.

Les engagements

- Lutter contre l’isolement social des personnes âgés
- S’engager pour une laicité pluraliste
- Agir auprès des personnes en situation de handicap
- Participé à la construction d’une société inclusive
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelle

1. Fonctionnement et mise en œuvre

a. Le territoire

Troarn est une commune française, située dans le département du Calvados en région Normandie. Elle est peuplée de 3 446 habitants.

La commune est située aux confins de la plaine de Caen et du pays d'Auge, dans la partie nord-occidentale des marais de la Dives. Troarn s'est développé au sommet de la colline qui surplombe l'ancienne abbaye construite à mi-hauteur au-dessus des marais tandis que l'ancienne commune de Bures-sur-Dives s'étend au nord de cette colline.

Troarn fait parti de la communauté de communes de CAEN LA MER.



L'UFCV accompagne la politique enfance jeunesse en lien avec la commune depuis Septembre 2022.

Auparavant la politique enfance jeunesse était accompagnée par la Ligue de l'Enseignement et ce depuis Septembre 2014.

Le local jeunes a vu le jour en 2010. Il était alors géré par la mairie. C'est un local partagé ouvert également à d'autres associations sur des temps autres que ceux réservés pour la jeunesse.

L'équipe jeunesse collabore régulièrement avec plusieurs partenaires ancrés sur la commune :

- La mairie : Les élu(e)s et les agents
- Super U
- La Boulaga (boulangerie)
- Des associations sportives : Judo, pétanque, …
- L'école élémentaire et le collège

Collaborations également régulière avec des partenaires extérieurs au territoire :

- L'ensemble du réseau UFCV qui peut être régional comme national
- Loc évasion à Caen (location mini bus)
- Caen stadium (sports : padel, foot salle, …)
- Laser game Mondeville
- UGC cite Mondeville (cinema) …

b. L'organisation de l'espace

- *Présentation du site*



CARTOGRAPHIE

DU SERVICE 11 – 17 ANS



Le service jeunesse est situé au cœur de la commune

Local Jeunes – 1 rue de l'ancienne gare – 14670 Troarn

Le local jeunes :

Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans le Local Jeunes est un lieu d'animation d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles et éducatives. Les Locaux sont mis à disposition par la collectivité.

Les jeunes peuvent venir seul ou avec des amis participer aux activités et ateliers, faire des propositions, discuter de différents sujets qui les préoccupent. Le LJT est un espace détente, d'information et de sociabilisation. Les animateurs écoutent proposent, organisent et co construisent les programmes d'activités avec les jeunes.

Le local jeunes ce veut être un lieu citoyen. Les jeunes sont responsables du matériel et de l'entretien du local (vie quotidienne). Ils peuvent ainsi se l'approprier et être libre de modifier l'aménagement.

06 99 52 00 91

Localjeunes.troarn@ufcv.fr

Espace Jeunesse Troarn

Promeneur du net

Infrastructures et aménagement :

Le local jeunes est composé d'une grande pièce d'activités (manuelles, ping Pong, babyfoot, consoles de jeux…) et d'un bureau réservé au directeur ou au référent du local.

Un espace vert borde le local avec une table de « pique-nique ».

Un terrain de handball et de basket ainsi qu'un grand espace vert se situent à quelques centaines de mètre du local.

Un skate Park et un parc « le Vallon » sont également accessibles et à proximité de la structure.

La possibilité d'utiliser les terrains de football « non officiels » se situant également proche du local. Des terrains de pétanque sont aussi à disposition.

Les gymnases peuvent être réservés mais uniquement sur les vacances scolaires.

Le matériel :

La structure possède du matériel destiné aux activités manuelles, aux activités sportives, aux activités musicales et aux activités d'expressions (théâtre et autres activités d'expressions corporelles)

Le local possède du matériel d'aménagement comme des canapés, des tapis, babyfoot, table de ping Pong, … également du matériel vidéo et cuisine.

c. Périodes et horaires d’ouvertures

Durant **la période scolaire**, ouverture le mercredi de 13h30 à 18h, le vendredi de 16h30 à 18 h et un 1 samedi sur 2 de 13h30 à 18h.

Durant **les vacances scolaires**, ouverture du lundi au vendredi de 13h 30 à 18h lors des vacances scolaires. Possibilité d’ouvrir les matins de 9h à 12h pour les 10/11 ans (La Passerelle) ou suivant les activités proposées.

d. Modalités d’inscriptions

Pour venir au local et participer aux différentes activités les parents doivent remplir les dossiers d’inscriptions 2026 - 2027 sur le Portail Famille ainsi que de déposer la photocopie des vaccins et la fiche sanitaire sur le Portail.

e. L'équipe jeunesse

L'équipe jeunesse :

COZ NICOLAS coordonnateur enfance jeunesse / Directeur local jeunes (DEJEPS)

PEAN ALAN Directeur accueil de loisirs / Animateur local jeunes les vendredis après-midis et interventions au collège les mardis midis (BPJEPS)

BEAUSSIEU LEA animatrice local jeunes durant les vacances scolaires (License de l'éducation)

Les rôles de chacun :

Le rôle du coordonnateur

- Être garant de la conception et de l'application du projet éducatif
- Met en œuvre le bon suivi des inscriptions, le bon suivi des présences et des facturations
- Assure la gestion financière globale
- Est garant du lien avec les différents acteurs éducatifs du territoire et autres : parents, élus, équipes enseignantes, éducateur, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV …

Le rôle de la direction Enfance/Jeunesse

- Est responsable de la gestion d'équipe
- Est responsable de la conception de la mise en œuvre et de l'application du projet pédagogique
- Est garant des objectifs éducatifs
- Est responsable de la mise en place des réunions d'informations et d'échanges avec les animateurs, ainsi que de la réalisation des différents bilans d'activités.
- Est garant des obligations juridiques
- Est responsable des outils pédagogiques mis à disposition des animateurs et du public
- Est responsable de la bonne mise en place et du bon déroulement des différents événements (activités, sorties…)
- Doit être formateur et source d'informations, de conseils auprès de l'équipe d'animation
- Être responsable du bon déroulement des inscriptions ainsi que du suivi des présences et des facturations
- Est responsable de la gestion matérielle et de la logistique en général
- Est responsable du lien avec les différents acteurs éducatifs et actifs du territoire et autres : Parents, élus, équipes enseignantes, éducateurs, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV…

Le rôle des animateurs

- Assure la sécurité physique, affective et moral des enfants et adolescents
- Mise en œuvre du projet pédagogique dans les activités de la vie quotidienne et la vie collective
- Assure la notation des soins effectués dans le carnet de la trousse pharma
- Gestion de l'accueils (s'assurer que la tenue des listes soit faites)
- Transmission des informations
- Gestion matériel pédagogique
- Rangement régie matériel
- Gestion des goûters

Assistant sanitaire

- Gère les traitements à administrer sous ordonnance médicales fournie par les parents
- Gère la prévention des différents problèmes de santé et récapitule les allergies
- Gère les fiches sanitaires, tiens à jour le cahier d'infirmerie.
- Assure les liens avec le personnel médical aux alentours.

f. Journée type jeunes et animateurs

Jeunes	PLACE ANIMATEUR(TRICE)S	PLACE DES JEUNES
1 3h30 /14h30 Le temps d' accueil	- L'animateur est accueillant et communicatif avec les jeunes présents et les parents pouvant être de passage pour divers renseignements, inscriptions ou règlements. - L'animateur installe le nécessaire pour le bon déroulement de l'activité ou des activités prévues par la suite. - C'est un premier temps d'échange entre l'animateur et les jeunes sur le déroulement de l'après-midi.	- C'est un temps où les jeunes prennent le temps d'arriver, de se poser et de se retrouver. - Ils peuvent être participatifs aux différentes mises en place d'activités. - Ils peuvent profiter sur ce temps d'accueil des différents pôles mis en place : Babyfoot, ping pong, consoles, … - Ils peuvent solliciter la participation de l'animateur.
14h30 /16h30 Temps d' activités	- L'animateur à ce moment là doit transmettre aux jeunes sont savoir faire mais aussi partager sa capacité à mener son activité et ainsi transmettre au public l'envie de faire. - Si c'est un intervenant, l'animateur veille au bon déroulement de l'activité et si possible participe. - Si c'est une sortie l'animateur veille au bon déroulement dans sa globalité.	- C'est un temps où les jeunes participent à une activité inscrite au programme ou choisie après échange avec l'équipe d'animation (grand jeu, sortie, sport …). - Si c'est une activité qui se déroule au local ils sont généralement libres d'y participer ou non.
16h30 /17 h Le goûter	- Temps de partage, d'échange entre l'animateur et les jeunes (besoins, demandes, attentes de chacun). Communication et écoute de la part de l'animateur. - L'animateur doit en faire un temps de pause, de retour au calme. - L'animateur doit veiller à ce que cet encas soit équilibré.	- Participation des jeunes à ce temps de vie collective. - Les jeunes peuvent faire part de leurs demandes, de leurs besoins passés ou à venir.
17h /18 h Temps libre	- Temps qui doit être encadré par l'animateur car libre ne veut pas dire qu'il n'y a pas de règles à respecter. - L'animateur se doit d'être participatif.	- Les jeunes se doivent de respecter les règles de vie. - Ils peuvent ou non solliciter la participation de l'animateur.
18h Fermeture du Local	- L'animateur de doit de vérifier la propreté et le rangement du local. - Si besoin rappel aux jeunes des informations nécessaires pour les prochaines fois.	- Les jeunes s'assurent du rangement et de la propreté du local. - Sont attentifs aux infos que peut faire passer l'animateur pour les prochaines fois.

g. Les activités, les projets :

Les activités proposés au sein du local jeunes sont variées. Elles permettent aux jeunes d'apprendre tout en s'amusant. Elles permettent également de valoriser le savoir faire du public accueilli. Parfois certaines activités nécessitent de faire venir des intervenants :

Sont proposée par exemple :

- Découverte de différentes techniques à base de peinture acrylique.
- De la sculpture sur béton cellulaire.
- Création de personnages imaginaire en pâte fimo.
- Fabrication d'épée pour le troll ball.
- Fabrication de bracelets Brésiliens.
- Ateliers cuisine variées : Goûters et soirées
- Découvertes de jeux de société.
- Mise en place de tournois de jeux vidéo ou de jeux de société.
- Mise en place de grands jeux réalisés par les jeunes comme des quiz, des enquêtes,…
- Initiation à des sports innovants comme le flag rugby.
- Initiation à des sports d'opposition comme le judo.
- Mise en place de tournois de ping pong, de baby foot, de football, de troll ball,…
- Mise en place de jeux d'orientation comme des rallyes photos…

Des sorties sont également organisées. Elles permettent aux jeunes de sortir du quotidien, d'expérimenter de nouvelles activités et de découvrir de nouveaux horizons :

Sont proposées par exemple :

- Escape games
- Cinéma
- Padel (sport)
- Laser games
- Quiz room
- Paintball
- VTT
- Plage
- Stand up paddle…

Des stages, des projets sont également mis en place. Ils permettent aux jeunes de rentrer dans une démarche citoyenne et de s'investir sur du cours, moyen ou long terme.

Ont été réalisé par exemple :

- Projet d'autofinancement pour une journée au parc Astérix.
- Récolte de dons pour la croix rouge pour les fêtes de fin d'année.
- Récolte de dons pour la SPA.
- Décorations pour les fêtes de fin d'année au sein de la commune.
- Stage autour du street art…

A venir :

- Projet grand jeu ouvert aux habitants de la commune.
- Projet autour de la Bio diversité des marais de la Dives.

Les séjours :

Les séjours constituent un moment incontournable pour les jeunes. En effet, ils sont le complément indispensable des activités menées sur le territoire par le local jeunes. Les séjours doivent permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités. Ils doivent également être l'occasion pour les jeunes de vivre des moments fort en collectivité, au-delà des activités (vie quotidienne) et développer des valeurs d'entraide, de respect mutuel et de partage.

La construction des séjours s'organisera à partir des recherches que l'équipe organisera, avec ensuite les idées du groupe de jeunes.

L'activité « passerelle » :

Afin d'accompagner au mieux les enfants vers l'adolescence et répondre à leurs nouveaux besoins et attentes, l'espace jeunes propose de faire le lien avec l'accueil de loisirs en mettant en place le projet passerelle.

Celui-ci permet à l'équipe pédagogique, de créer un premier contact avec les parents mais surtout aux CM2 de découvrir le Local Jeunes et son fonctionnement à travers un programme d'animation.

Par ce projet, nous souhaitons faciliter la transition entre le local jeunes et l'accueil de loisirs.

h. Point sur suivi sanitaire :

Une fiche sanitaire est à remplir sur le portail Famille. Elle nous informe sur la santé du jeunes (savoir s'il y a des traitements médicaux, port de lunettes, allergies …) Nous faisons le point avant chaque vacance ainsi qu'avec l'équipe afin de les informer s'il y a des traitements ou des précautions particulières à prendre.

Ces fiches sanitaires sont classées dans un classeur par ordre alphabétique. S'il y a des déplacements extérieurs le classeur est emmené pour prévenir les parents en cas de problème.

Les trousses de soins sont vérifiées avant et à la fin de chaque période de vacances (rachat de stock si besoin).

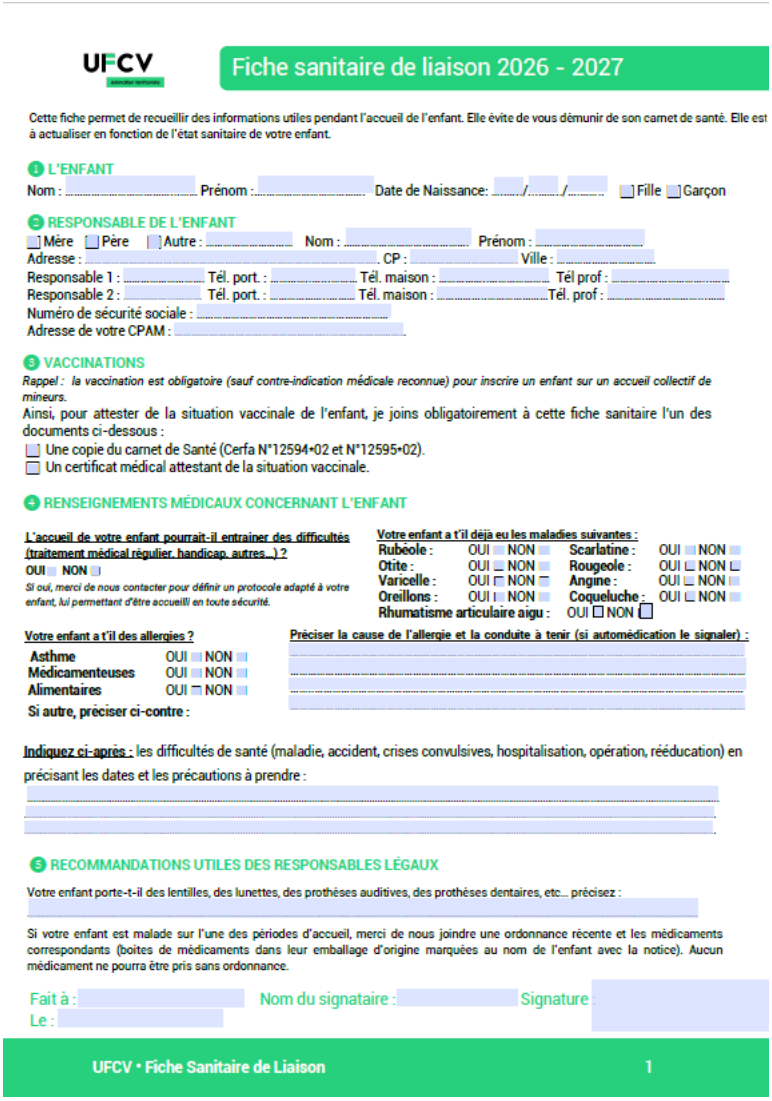

UFCV

Fiche sanitaire de liaison 2026 - 2027

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé. Elle est à actualiser en fonction de l'état sanitaire de votre enfant.

1 L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : ..... Date de Naissance: ...../...../..... ☐ Fille ☐ Garçon

2 RESPONSABLE DE L'ENFANT

☐ Mère ☐ Père ☐ Autre : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Responsable 1 : ..... Tél. port. : ..... Tél. maison : ..... Tél prof : .....

Responsable 2 : ..... Tél. port. : ..... Tél. maison : ..... Tél. prof : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Adresse de votre CPAM : .....

3 VACCINATIONS

Rappel : la vaccination est obligatoire (sauf contre-indication médicale reconnue) pour inscrire un enfant sur un accueil collectif de mineurs.

Ainsi, pour attester de la situation vaccinale de l'enfant, je joins obligatoirement à cette fiche sanitaire l'un des documents ci-dessous :

☐ Une copie du carnet de Santé (Cerfa N°12594*02 et N°12595*02).

☐ Un certificat médical attestant de la situation vaccinale.

4 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'accueil de votre enfant pourrait-il entrainer des difficultés (traitement médical régulier, handicap, autres…) ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, merci de nous contacter pour définir un protocole adapté à votre enfant, lui permettant d'être accueilli en toute sécurité.

Votre enfant a t'il déjà eu les maladies suivantes :

Rubéole :	OUI ☐ NON ☐	**Scarlatine :**	OUI ☐ NON ☐
Otite :	OUI ☐ NON ☐	**Rougeole :**	OUI ☐ NON ☐
Varicelle :	OUI ☐ NON ☐	**Angine :**	OUI ☐ NON ☐
Oreillons :	OUI ☐ NON ☐	**Coqueluche :**	OUI ☐ NON ☐
Rhumatisme articulaire aigu :	OUI ☐ NON ☐		

Votre enfant a t'il des allergies ?

Asthme	OUI ☐	NON ☐
Médicamenteuses	OUI ☐	NON ☐
Alimentaires	OUI ☐	NON ☐

Si autre, préciser ci-contre :

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

.....

.....

.....

Indiquez ci-après : les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

.....

.....

5 RECOMMANDATIONS UTILES DES RESPONSABLES LÉGAUX

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... précisez :

.....

Si votre enfant est malade sur l'une des périodes d'accueil, merci de nous joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boites de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Fait à : ..... Nom du signataire : ..... Signature :

Le : .....

UFCV • Fiche Sanitaire de Liaison 1

2. Le public

a. Caractéristiques globales du public :

Les caractéristiques du public accueilli :

	Les préadolescents 11/14 ans	Les adolescents 14/17 ans
Attributs	• Se cherche • Influençable • Phénomène degroupe • Besoin d'appartenance • Fragilité seul / forcedu groupe • Puberté / début dela sexualité • Voix qui mue • Se prennent pour desgrands mais sont encore un peu petits • Différence filles /garçons • Changements physiques importantes	• Besoin de responsabilité • Besoin d'autonomie • La confiance et le respect • La sexualité • Les interdits et les règles devie • Les drogues • Le complexe du homard(formule inventée par François Dolto pour représenter la crise d'adolescence) • La place du groupe • La place de la famille • La société et l'image del'adulte • Les valeurs et l'engagement pour certaines causes
Les besoins et les intérêts		
Affectifs	• Amitié réelle • Besoin d'appartenir à un groupe • Référence à un modèle : conformisme, mode • Impact de la puberté sur le regard sur soi • Besoin d'opposition	• Liberté, Lunatique • Agressivité, Influençable • Recherche d'identité (+ piercing, tatouage) • Troubles alimentaires (boulimie, anorexie, etc.) • Autonomie
Intellectuels	• Moins intéressés par l'école, révolte • Intérêt pour lascience et lesnouvelles technologies • Intérêt pour les problèmes sociaux • Ouverture sur le monde de manière générale	• Culture générale • Différents parcours scolaires • Talent, passion • Dissertation / synthèse • Rapport avec le monde professionnel • Esprit critique et engagement • Constitution du noyau durdes valeurs • Cours de philosophie • Intérêt pour les nouvelles technologies

b. Qui sont les jeunes sur le territoire ?

Selon le dernier recensement officiel de l'Insee pour la commune de Troarn (14712) (données 2023), les jeunes de moins de 25 ans représentent 27,3 % de la population, soit environ 939 habitants sur un total de 3 439.

Répartition par tranches d'âge

Les données démographiques distinguent deux catégories principales pour la jeunesse troarnaise :

- **Les enfants (moins de 15 ans).** Ils représentent **15,5 %** des habitants, soit environ 533 enfants. Cette tranche d'âge est en baisse continue depuis une décennie (ils représentaient 21,6 % de la population en 2012 et 18,4 % en 2017).

- **Les adolescents et jeunes adultes (15 à 24 ans).** Ils pèsent pour **11,8 %** de la population, soit environ 406 jeunes. Leur proportion reste stable par rapport à 2017 (12,0 %).

- **Évolution de la population jeune (2012 - 2023)**

Tranche d'âge	Part en 2012	Part en 2017	Part en 2023
Moins de 15 ans	21,6 %	18,4 %	**15,5 %**
15 à 24 ans	9,6 %	12,0 %	**11,8 %**
Total des moins de 25 ans	**31,2 %**	**30,4 %**	**27,3 %**

- **Profil et dynamique locale.**

  Pour analyser plus finement le mode de vie de ces jeunes, l'Insee publie des indicateurs détaillés à l'échelle de l'unité urbaine de Troarn :

- **Scolarisation et études.**

  La majorité des jeunes de 15 à 17 ans sont scolarisés. À partir de 18 ans, une grande partie poursuit ses études supérieures vers l'agglomération voisine de Caen, tout en conservant souvent une résidence familiale à Troarn.

- **Insertion professionnelle.**

  Parmi les 15-24 ans qui ne sont plus étudiants, le taux d'activité montre une entrée progressive sur le marché du travail, principalement dans les secteurs du commerce, des services et de l'artisanat local.

- **Structures familiales.**

  La quasi-totalité des moins de 18 ans vivent au sein du foyer parental (couples avec enfants ou familles monoparentales), la décohabitation intervenant généralement entre 20 et 24 ans.

- **Les jeunes fréquentant le local.**

  Les jeunes fréquentant le local sont âgés de 11 à 17 ans. Aujourd'hui la tranche d'âge la plus représentée est celle des 11 à 14 ans. Mais des jeunes de 15 à 17 ans sont encore présents, essentiellement sur les vacances.

  La fréquentation reste faible sur les mercredis et les samedis (activités extra scolaires : Sport, musique, …). Mais n'est pas négligeable sur les vacances scolaires, une moyenne de 10 jeunes par jour.

  Le profil des jeunes est à la fois sportif comme intellectuel. Ils aiment de dépenser tout autant que de se retrouver autour de jeux de société, de tournois de jeux vidéo,… Certains sont très engagés dans la vie du local jeunes : Vie quotidienne, projets,… D'autres restent à fidéliser. C'est une fréquentation essentiellement masculine.

  La majorité des jeunes sont scolarisés au collège de Troarn. Les plus âgés sont scolarisés sur des lycées à Caen et à Dives sur Mer (filières professionnelles).

3. Les intentions pédagogiques

a. La démarche du projet pédagogique

Le directeur du Local Jeunes est garant des règles émises par la **SDJES** du Calvados et la **DRAJES** de Basse Normandie. Il fait en sorte que ce projet pédagogique soit en accord avec ces règles et qu'il soit appliqué tout au long de la période d'ouverture.

Le projet pédagogique vise avant tout à placer les enfants au centre de nos préoccupations quotidiennes.

Le Local Jeunes doit les aider :

- À se construire
- À s'affirmer dans leurs relations avec les autres (Jeunes et adultes)
- À les responsabiliser au sein du collectif
- À participer à leur développement personnel.

Ce projet pédagogique fixe aussi le cadre de l'intervention de l'équipe d'encadrement. Il est réalisé :

- En concertation avec les animateurs
- En accord avec le projet éducatif de l'UFCV
- En s'adaptant avec l'évolution des pratiques et des publics accueillis durant toute la période d'ouverture.

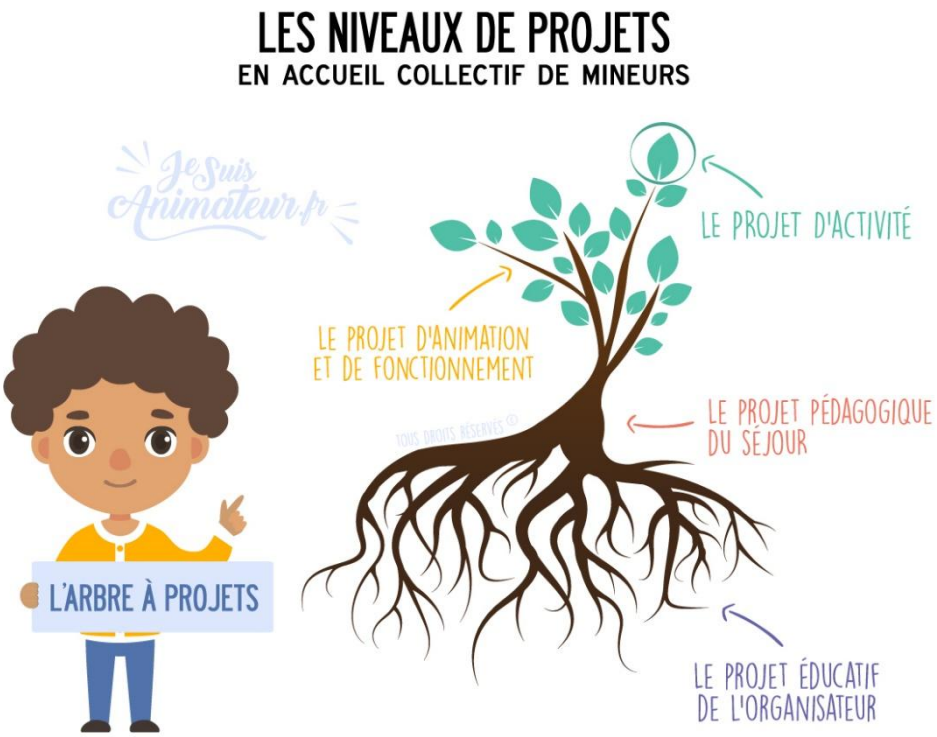

b. Les objectifs pédagogiques et les actions

Objectif pédagogique général 1

Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté

Objectifs opérationnels	Actions/Moyens
Favoriser leur implication dans la vie quotidienne du local jeunes. Favoriser leur implication dans la vie de la commune. .	• Participation à la vie quotidienne de la structure : Rédiger des règles de vie commune, aménagement, rangement (mise en place d'un planning des tâches), … • Participation à la création du programme d'activité de la structure. • Participation à des évènements en lien avec la commune : Exemple : Evènements familiaux à la salle des fêtes (soirées jeux, expositions, …). • Faire du lien avec le CMJ pour développer ou accompagner des projets jeunesse.

Objectif pédagogique général 2

Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et de leurs projets

Objectifs opérationnels	Actions/Moyens
Favoriser leur implication dans les activités et les projets du local jeunes Valoriser leurs compétences.	• Participation à la création du programme d'activité de la structure. • Mise en place par les jeunes de temps d'activité (grands jeux, initiations sportives, …). • Création d'un évènement sur la commune ouvert aux habitants : Grand jeu familial à la salle des fêtes. • Participer à des projets d'autofinancement.

Objectif pédagogique général 3

Amener les jeunes à découvrir ou à approfondir des connaissances sportives, culturelles, scientifiques,…

Objectifs opérationnels	Actions/Moyens
Permettre aux jeunes de s'initier à une pratique culturelle et/ou sportive nouvelle. Permettre aux jeunes de découvrir ou redécouvrir leur territoire et ses alentours.	• Création d'un coin bibliothèque au sein de la structure. • Mise en place d'ateliers manuels autour de la pratique de la peinture acrylique : Bombes aérosols, pouring ,… • Mise en place d'ateliers d'initiation aux sports d'opposition en lien avec le « Judo Club Troarnais », l'association « Esprit Défensif », … • Sorties (photos) dans les marées et sur le littoral afin d'approfondir les connaissances sur la bio diversité et d'immortaliser cette dernière. • Mettre en place une exposition afin de valoriser les réalisations photographiques des jeunes.



4. Organisation globale de l'équipe

S'organiser, Réfléchir, transmettre, s'entraider…

Les règles posées

Nous rappelons ici quelques points de réglementation

→ *Interdiction de fumer pendant les temps d'activités et sorties. Des temps de pauses seront organisés.*

→ *Interdiction à l'alcool sur le temps de travail*

→ *Respect des règles sanitaires (lavage des mains, obligatoire…)*

Les réunions

Réunion avec l'équipe pédagogique

- Entretiens individuels si besoin
- Le point sur les inscriptions des jeunes
- Aménagement (Préparation - Décoration)
- L'organisation des sorties
- La communication interne et externe
- Les plannings
- Faire le point sur des projets d'animation à mettre en place et leurs visibilités
- Réfléchir aux objectifs ainsi que les actions à mettre en place.

Réunions de Bilan

L'objectif principal de ces réunions est de faire un point sur les projets en cours, d'analyser les réussites et les axes d'amélioration, ainsi que de renforcer la communication au sein de l'équipe.

- Bilan des actions et projets réalisés
- Analyser des retours des participants
- Axes d'amélioration et solutions

La communication

- Portail famille UFCV
- Mailing
- Téléphone : Appels, SMS, groupe WHAT'S APP
- Facebook local jeunes Troarn
- Site + panneau lumineux à l'entrée de la commune
- Flyers + Affichages
- Site de l'ENT NORMANDIE par le biais de la direction du collège
-

Le rythme de la vie collective

Les règles de vie quotidienne seront définies ensemble (l'équipe et les jeunes) au début de chaque cycle. Exemples :

- ✓ Respecter l'intégrité physique et morale des autres enfants.
- ✓ Ils ont le droit d'aller dans les lieux autorisés.
- ✓ Respecter les lieux définis par l'équipe d'animation.
- ✓ Respecter les tâches attribuées à chacun.

ATTENTION !!!

Si un comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses copains, ou à compromettre la qualité des temps d'ouvertures et d'activités que nous nous efforçons de proposer, alors une sanction pourrait être envisagée (ex : Exclusion temporaire).

Elle sera discutée avec l'ensemble de l'équipe, et ainsi signifiée au jeunes et à ses responsables légaux.

5. L’évaluation

L’évaluation du projet pédagogique convient d’abord de préciser la signification du mot évaluation : c’est la mesure de l’écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé en tenant compte des moyens mis en œuvre, elle a lieu tout au long du projet (avant, pendant, après)

Elle permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

Pour ce faire :

- Des temps de travail
- De rencontre (réunions, café parents/jeunes, soirées jeunes …)
- Des points par écrit (compte rendus, statistiques de fréquentation)
- Questionnaire de satisfaction (Pour les jeunes, pour les familles)

Tout au long de l’année, l’équipe aura donc à évaluer ses actions en tenant compte de différents points :

- **L’efficacité :** Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelles proportions ? Quelles ont été les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite ? Les actions satisfont elles les enfants ?
- **L’utilité** : Les actions ont-elles un impact sur le public visé ? Et plus précisément sur leurs comportements individuels et sociaux ?
- **L’efficience :** Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens humains ou matériels engagés ?
- **La cohérence :** Les différentes actions ont-elles un lien entre elles ? Sont-elles en adéquation avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique ?
- **La conformité :** Les actions respectent elles les textes réglementaires et les usages locaux ?
- **La pertinence :** Les actions sont-elles adaptées au public ? Au contexte local ?

Evaluation quantitative

- Présences (nombres de jeunes, nombres de présence, régularité de présence…) sur le lieu d’accueil
- Présences sur les sorties
- Origines géographiques des jeunes
- Nombres de sorties et activités nouvelles

Evaluation qualitative

- Critiques positives et négatives de l’ensemble des jeunes, des parents et des partenaires
- Valorisation des projets menés en lien avec les partenaires éducatifs, culturels et de loisirs

En cours d'année, le projet pédagogique ainsi que ces objectifs seront évalués en équipe mais aussi avec les jeunes afin d'estimer et de mesurer l'impact des actions menées sur l'évolution des jeunes fréquentant la structure.

Exemple d'un outil d'évaluation

Indicateurs	Attendus	Réalisé	Moyens	Commentaires
L'implication des jeunes				
Nombres de jeunes à s'investir sur l'aménagement	70 %		Carnet de bord = photos Feuilles d'émergement	
Nombre de jeunes à être force de proposition ?	70 %		Echanges informel, tableau à idées	
Les projets mis en place ?	1		Les réunions de jeunes, l'équipe,	
Initier les jeunes aux activités culturelles				
Combien d'activités de prévu ?	2		Nombres de réalisation faites	
Nombres de jeunes à s'investir sur les activités ?	70%		Feuilles de présences	
Nombres de jeunes à être force de proposition ?	70 %		Echanges informels, tableau à idées	